

Image not found or type unknown



Médiation pénale non représentation d enfants et harcèlement moral sur mineur de moins de 15 ans

Par **Andy83123**, le **27/03/2022** à **01:14**

J ai une médiation pénale le 28 mars car je suis victime de non représentation d enfants depuis le 26 juin 2021 pour mes 2 filles. Et j ai aussi déposé plaintes pour non paiement de pensions alimentaires. Et harcèlement sur notre dernier filles âgées de 12 ans à 'époque. Je souhaite savoir le déroulement et si refus de mon ex mari de le rendre nos filles que va t il arrivé ensuite

[quote]les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]